



## COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 12 MAI 2020

### I) Plan de Reprise d'Activité (PRA)

#### A) DRDDI

Vous trouverez en annexe 1 le détail du PRA de la DRDDI.

Addendum post établissement du document : depuis ce week-end, le PPA douanier de Chalampé a été rouvert, aussi la brigade de Bâle Mulhouse Aéroport (BMA) va renforcer le PPA de Saint Louis autoroute et la BSI de Mulhouse va donc en être délogé et pourra tenir le PPA de Chalampé.

La CFDT fait remarquer que la brigade de BMA reprend progressivement et va renforcer le PPA de Saint Louis pour les contrôles routiers dès le 15 mai. Or, ils n'ont pas l'habitude de faire cette mission, la CFDT souhaite savoir si des formations sont prévues par la direction.

Le directeur précise que le renfort ne portera que sur les contrôles sanitaires, il n'y a donc pas de formation à suivre.

Interrogé par plusieurs organisations sur le télétravail, le directeur a indiqué :

- avoir significativement augmenté le contingent d'agent en télétravail ;
- que le national avait donné les moyens tant en matière de fourniture de matériel qu'en capacité de réseau ;
- avoir demandé que les chefs de service communiquent régulièrement avec les agents en télétravail (courriel, appels, audio, visio), chaque semaine il est destinataire des compte-rendu des réunions de chaque service.

La direction a également précisé qu'elle serait particulièrement attentive aux futurs stagiaires qui devront être formés à partir de juin dans un contexte particulier en jonglant entre du présentiel (en respectant les consignes sanitaires) et du télétravail.

FO a rappelé que les représentants avaient demandé la semaine précédente les plans des services pour avoir une vision du respect des consignes sanitaires.

Le directeur ne se souvenait pas s'être engagé sur ce point, il a d'ailleurs indiqué ne pas avoir ces plans et se fier au sérieux des chefs de service, il se déplacera pour vérifier.

FO a rappelé que si le directeur pouvait encore se déplacer, ce n'était pas le cas pour les représentants du personnel et qu'il était impératif pour nous de visualiser la situation réelle d'installation des agents.

Après différents palabres, la direction a accepté de fournir les plans. L'avenir nous dira si nous pouvons faire confiance à la mémoire du directeur...

La CFDT informe la direction que depuis le 11 mai, le port du masque est devenu obligatoire dans tout l'aéroport Bâle-Mulhouse et demande que l'administration fournisse le matériel nécessaire. Le directeur n'était pas au courant mais disposant encore d'un stock, fera naturellement le nécessaire dans l'immédiat mais s'entretiendra avec les responsables de l'aéroport qui devraient participer à la fourniture dans la mesure où c'est eux qui imposent le port.

#### B) DDFIP

Le directeur a présenté le PRA en nous expliquant que globalement, la reprise démarrée lundi 11 mai s'était très bien déroulée (50 % d'agents présents physiquement, 78 % d'agents en comptant les télétravailleurs). Le directeur nous indique que le télétravail doit continuer à être privilégié sur une période qui sera encore longue, et que 40 % des agents du département sont dotés d'un ordinateur portable. Il précise que selon les chefs de service, les agents ont globalement vécu la situation de manière assez satisfaisante.

Enfin, il indique que chaque agent sera doté cette semaine de 4 masques en tissu lavables 20 fois chacun, et que la distribution de gel hydroalcoolique et de virucide a bien été effectuée sur chaque site fin de semaine dernière, soit avant le début du PRA.

Il assure que les consignes de distanciation sont respectées partout, parfois après de petits aménagements (changement et/ou déplacement de mobilier).

En conclusion, le directeur s'est auto-félicité de la gestion de la situation de crise et considère que tout va bien et que maintenant l'heure est à la reprise de l'activité, en ajoutant que le département est actuellement en vert sur la magnifique carte officielle du gouvernement concernant la circulation du virus !!!

Si nous nous satisfaisons effectivement de ces mesures, il est quand même regrettable que celles-ci ne soient effectives qu'à l'issue de la période du Plan de Continuité d'Activité. Il est à se demander si la Direction est au courant qu'une part non négligeable de ses agents a continué de travailler dans les locaux de l'Administration tout au long de la période de confinement, et qu'elle aurait sûrement apprécié pouvoir bénéficier de ces mesures.

Concernant la restauration collective, la direction nous a indiqué que sur deux sites de Mulhouse (cité administrative et DOLLFUS), était mis en place actuellement un système de repas à emporter. Concernant les sites de Colmar, la cantine étant toujours fermée, les agents peuvent continuer à bénéficier du remboursement des frais de repas. Régulièrement interpellée par les OS concernant ce remboursement et le fait que les agents dont les résidences administratives et familiales sont identiques ne peuvent, selon notre direction, prétendre au remboursement des frais de repas, la CFDT a informé le directeur qu'elle a contacté la centrale à ce sujet. Elle a eu la confirmation que l'ensemble des agents qui ne peuvent plus bénéficier d'une cantine peuvent prétendre à ces remboursements de frais.

Encore une fois, la direction a brillé par sa bienveillance sur ce sujet alors que les agents mobilisés par le PCA ont fait face à une situation compliquée et inédite (pas de cantine, pas de restaurants, boulangeries en offre réduite)....

FO a de nouveau interpellé le directeur concernant les plans des locaux car à ce jour, le CHSCT n'est toujours pas en possession de l'ensemble des plans et ne peut se contenter de la simple affirmation de la direction sur le respect des consignes. Il nous a répondu qu'il faisait de son mieux mais que c'était difficile dans un calendrier restreint. Mais il nous demande de lui faire confiance. FO ne fait pas une confiance aveugle et rappelle que ces consignes sont un pré-requis au retour des agents et qu'il appartient aux directions de s'y conformer.

Dans la foulée du CHSCT, nous avons formulé par écrit notre demande des plans, il est impératif que nous puissions connaître l'installation des agents, les règles pour les espaces partagés et les zones de circulation ! ils seront finalement mis à notre disposition le 18 mai.

La CGT et SOLIDAIRES ont ensuite abordé la situation des agents fragiles (et/ou à risque), et notamment le flou entourant leurs potentiels retours dans les services. Le Directeur a répondu qu'il serait possible de récupérer quelques ordinateurs portables pour les attribuer à certains agents fragiles et il a été précisé que le circuit de traitement des agents fragiles serait redéfini et unifié.

FO a demandé s'il était possible de savoir combien d'agents fragiles étaient revenus hier dans les services. Le directeur a répondu qu'aucun agent fragile n'était revenu, selon lui, dans les services. Le médecin de prévention a précisé avoir été consulté pour 5/6 agents qui seraient jugés aptes à réintégrer les services.

FO a également souhaité avoir des précisions sur le retour des agents qui ont été malades du COVID-19. La direction avait indiqué qu'ils devaient obligatoirement être contactés par le médecin de prévention, l'assistante de prévention ou le service des RH. Or, plusieurs collègues nous ont indiqué qu'ils n'avaient été contactés par personne, parfois même pas par leur chef de service ! La direction s'est contentée de dire qu'elle n'avait pas connaissance de pareille situation. Mais ayez confiance, on fait ce qu'on vous dit !!! Et les chefs de services ne se permettraient jamais de ne pas appliquer les consignes/ordres de la direction...

SOLIDAIRES a interpellé le directeur à propos de l'accueil des usagers, car nous n'avons aucune visibilité. Pour la direction, il n'y a aucun changement par rapport à la situation lors du PCA. L'accueil physique doit rester exceptionnel, et uniquement sur rendez-vous. Le directeur a ensuite précisé avoir fait une conférence de presse (DNA, L'ALSACE et des radios locales) concernant la campagne IR et l'accueil physique durant laquelle il a bien précisé les règles. La CGT a pris la parole à propos de la venue d'usagers à la Trésorerie Haut-Rhin amendes. A ce sujet, le Directeur nous a précisé qu'il faut encaisser, cela fait partie des cas exceptionnels.

Solidaires a souhaité des précisions sur l'utilisation des climatiseurs dans les services. Pour la direction, cette question est prématurée parce que nous ne connaissons pas encore de fortes chaleurs.

C'est sûr qu'on peut comme souvent compter sur notre direction pour attendre que les agents subissent les chaleurs pour commencer à réfléchir à ce phénomène tellement imprévisible et anticiper en prenant des mesures a posteriori...

Le prochain CHSCT a été fixé au lundi 8 juin à 9 heures.